

# Résolution concernant les réductions de GES

## Auteurs :

- FMN = Nicolas – Etienne – Diane
- Pays pétroliers = Pierre – Henry – Inde = Roxanne et Vladkka

Une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) suite aux activités humaines piège une partie des rayonnements infrarouges émis par la Terre, ce qui provoque une hausse de la température globale. En juin 2021, cette augmentation s'élevait déjà à 1,1°C.

La réduction des émissions de GES a donc pour but de limiter le réchauffement climatique. L'éminence de cet enjeu est d'autant plus important au vu des nombreuses conséquences de ce réchauffement ; sur la santé, le climat et l'environnement : hausse du niveau des mers, perte d'habitats, inondations, migrants climatiques, désertification, prolifération des maladies.

## **Dans ce document, nous considérerons les points suivants :**

- Clarification de ce que nous entendons par Réduction des GES
- Objectifs de réduction des GES en fonction des pays
- Objectifs de réduction des GES en fonction des émissions par secteur

## **Par baisse des GES, nous entendons les aspects suivants :**

### Baisse par diminution de la production de GES

- Production de ciment par des moyens non carbonés : remplacer avec de la biomasse, optimiser la perte d'énergie lors du chauffage.
- Fin de l'utilisation d'énergie d'origine fossile de type charbon, pétrole et gaz dans les secteurs d'industries énergétiques et de transport
- Transition vers des moyens de transports non polluants à l'aide de moyens de transports décarbonées, non producteurs de GES et Diminution de l'utilisation des pesticides non-écologiques et nocifs (voir Liste de substances actives de produits phytopharmaceutiques interdites par l'Union européenne) à la faune et la flore, ainsi que l'exportation de produits ayant été en contact avec ces produits.
- Diminution progressive des industries rejetant des déchets dans la nature, soit par un passage à d'autre industrie soit par le traitement de ces déchets au frais de l'entreprise
- Mise en place d'une taxation des énergies fossiles

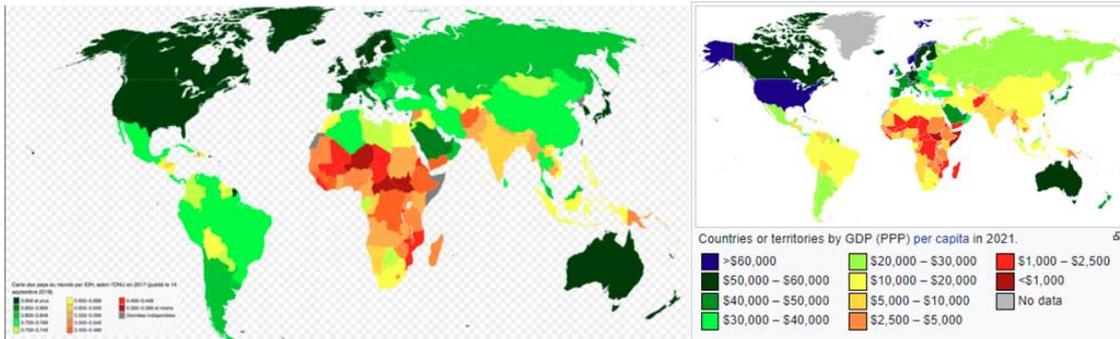
### Baisse des investissements dans la R&D des énergies fossiles et leur extraction

- Augmentation immédiate de taxe de sur les secteurs concernés, avec dans le futur une augmentation progressive tous les 5 ans de 2%
- Taxation sur les efforts faits dans l'optique du développement des techniques de forage
- Définir une date où toutes les productions de GES seront taxées pour donner une limite

### Augmentation du financement de la R&D dans l'optimisation de la production d'énergie non carbonée

- Aide (de nature financière) pour les compagnies investissant dans les énergies renouvelables
- Mise en place d'une institution globale centrale pour mettre en commun les différentes innovations et avancés dans le secteur, dans le but d'optimiser la progression des technologies
- Optimisation des taxes pour les industries investissant dans cette recherche

**Dans un objectif total d'une réduction de 25% des émissions des GES d'ici 2050, il sera nécessaire de fixer des quotas relatifs aux différents groupements de pays**



Conformément aux objectifs de réduction de 25% des émissions totales de GES d'ici 2050, il s'avère nécessaire de fixer des objectifs concrets, précis et chiffrés, adaptés aux développements et situations socio-économiques des différents États.

Reconnaissant l'impact des mesures sur les sociétés et tout particulièrement sur les populations, et prenant en compte les différentes données officielles (PIB Nominal, IDH, PIB/habitant, Émissions de GES/habitant) l'assemblée propose de subdiviser les pays membres de l'ONU en plusieurs zones :

Zones	Diminution brute totale des émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 2021	Diminution des émissions de GES/habitant d'ici 2050
Pays développés : Union Européenne, Etats-Unis, Australie, Nouvelle Zélande, Japon, Corée du Sud, Argentine	- 30%	- 35%
Pays émergents	- 25%	-15%
Pays exportateurs d'hydrocarbures (dont OPEP)	- 25%	-10%
Pays les moins avancés (PMA), AOSIS	- 10%	- 0%
Chine	- 35%	- 20%

> Nous nous sommes basés sur la classification du développement des pays de la Banque Mondiale (2021)

**Dans un objectif total d'une réduction de 25% des émissions des GES d'ici 2050, il sera nécessaire de fixer des quotas relatifs aux différents secteurs économiques.**

<b><u>Secteurs:</u></b>			
<p><b><u>Agriculture:</u></b></p> <p><u>Objectif global horizon 2030:</u> Atteindre une agriculture éco responsable et axée sur le développement durable à travers le prisme du processus de production, des modes de transport jusqu'au consommateur</p>	<p><b><u>Population:</u></b></p> <p>→ Affichage du lieu de provenance obligatoire et facile, grâce à un système de 'Carboni-score'</p> <p>→ Affichage de l'impact carbone qu'a eu le produit en prenant en compte à la fois la chaîne de production, le transport et le stockage</p>	<p><b><u>Production:</u></b></p> <p>→ Modification de l'alimentation du bétail pour limiter les rejets de GES (notamment le méthane)</p> <p>→ Taxation sur les aliments issus d'un processus de production d'élevage intensif</p> <p>→ Incitation à une production éco responsable dans une démarche de développement durable et citoyenne, en favorisant l'agriculture biologique (subventions)</p>	<p><b><u>Modes de transport:</u></b></p> <p>→ Promouvoir les produits locaux et le commerce de proximité</p>
<p><b><u>Transports:</u></b></p> <p>Promouvoir les produits de provenance locale ou nationale et dans la zone géographique → taxer les produits transportés internationalement</p>	<p><b><u>Aviation:</u></b> <b>Zéro émission nette de CO2 d'ici 2050 (IATA)</b></p> <p>→ Taxer le kérosène entre 0,17 et 0,50€ le litre de kérosène (réduction de 6 à 15% du CO2 émis par le sous-secteur secteur)</p> <p>→ Taxation du kérosène des vols privés à hauteur de 25%</p> <p>→ Carburant de meilleure qualité : 5% de biocarburant dans la demande de carburant totale d'ici 2030</p> <p>→ Réduction des vols à courte distance en interdisant les vols nationaux non-essentiels de moins de 500km</p>	<p><b><u>Maritime:</u></b> <b>Baisse de 40% de CO2 à la tonne de marchandises transportée d'ici 2030 et baisse de 50% du volume total d'émission d'ici 2050</b></p> <p>→ Carburant de meilleure qualité: 3% de biocarburant dans le fuel soute d'ici 2030 / pour faciliter la transition: utilisation du gaz naturel liquéfié et hydrogène</p> <p>→ Tous les armateurs et compagnies maritimes du monde entier devront faire tourner les moteurs de leurs navires avec un carburant contenant seulement 0,2% de soufre d'ici 2030</p> <p>→ Augmentation des zones de contrôle des émissions</p> <p>→ Réduction de la vitesse des bateaux de 12 à 11 nœuds dans les mers et détroits (réduction de la consommation d'énergie par 18%)</p>	<p><b><u>Terrestre :</u></b> <b>Neutralité carbone avec mise en place d'une économie circulaire du carbone d'ici 2050</b></p> <p>→ Interdiction des carburants les plus émetteurs de CO2 dans les grandes villes</p> <p>→ Taxation à la vente des voitures polluants axe de mise en circulation = montant de base sur la base de la puissance fiscale (tableau fédéral) x (CO2/150) x (masse MMA/2.000) x (0,8 pour les voitures hybrides, 1 pour l'essence, 1,2 pour le Diesel).</p>

<p><b><u>Industrie (énergie):</u></b></p> <p><u>Objectif global (horizon 2050):</u> Réduire de minimum 30% la part des énergies fossiles dans la production d'électricité au niveau mondial</p>	<p>→ Echéances quant aux sources de production et d'exportation des énergies</p> <p>→ Fin des sables bitumineux et de l'extraction pétrole non-conventionnel (gaz de schiste) d'ici 2035</p>	<p>→ Entamer et encourager un processus de diversification des énergies notamment en valorisant les énergies non-polluantes avec des solutions adaptées aux territoires</p> <p>→ Promouvoir les énergies renouvelables avec le financement d'initiatives au niveau des instances intergouvernementales</p>	<p>→ Taxation liée à l'utilisation des énergies fossiles en fonction de la part des énergies non renouvelables dans le mix énergétique national</p>
<p><b><u>Bâtiment:</u></b></p> <p><u>Objectif global (horizon 2035):</u> Passage à une production optimisés des bâtiments et à une consommation limitée des GES</p>	<p><b><u>Ciment :</u></b></p> <p>→ Utilisation de biocarburants</p> <p>→ Optimisation des rendements énergétiques (50% des pertes pourraient être remédiées par exemple la récupération de la chaleur industrielle) → efficacité énergétique</p> <p>→ Modification de la composition du ciment</p>	<p><b><u>Chauffage :</u></b></p> <p>→ Optimisation de la production de ciment</p> <p>→ Promulgation d'isolement thermique efficace et non carbonée</p> <p>→ Utilisation de biocarburants au lieu de gaz pour le chauffage</p>	